

EQUIPES non ENGAGÉES : Glisy, Daours, Cambron, Crécy en Ponthieu, Englebelmer, Béthencourt/Woignarue, Martainneville/Vismes, Quesnoy le Montant

EQUIPES EXEMPTES du 1^{ER} TOUR et QUALIFIÉES pour le SECOND TOUR :

Secteur AMIÉNOIS NORD	Secteur AMIÉNOIS SUD	Secteur PONTTHIEU	Secteur SANTERRE	Secteur VIMEU
Amiens Fc	Amiens Portugais	Abbeville Menchecourt	Albert Usoaas	
Amiens Rif	Amiens Rc	Abbeville Sc	Heudicourt	
Camon	Amiens Sc	Le Crotoy	Roye Damery	
Longueau	Deux Vallées/Molliens Ent.			
	Sains St Fuscien			

EQUIPES PARTICIPANTES au 1^{ER} TOUR :

Secteur AMIÉNOIS NORD	Secteur AMIÉNOIS SUD	Secteur PONTTHIEU	Secteur SANTERRE	Secteur VIMEU
à Doullens	à Quevauvillers	à Rue	à Moreuil	à Oisemont FC
Bernaville Prouville	Allery Airaines As 2a	Abbeville Us	Montdidier	Blangy Sep
Candas Abc2f	Lignières	Neuilly l'Hopital	Moreuil	Cayeux Futsal
Doullens	Poix Blangy Croixrault	Rue	Roye	Oisemont Fc
Grouches	Qcl Sud Amiénois	St Valéry	à Nesle	à Fressenneville
à Talmas	à Amiens Montières	à St Riquier	Ham	Chepy
Amiens Pigeonnier	Ailly sur Somme Samara	Auxiloise	Monchy Lagache	Friville Escarbotin
La Montoye	Amiens Montières	Centulois 1924	Pays Neslois	Nibas Fressenneville
Talmas P/Fienvillers	Amiens Olympique	Hallencourt	à Péronne	à Gamaches
Villers Bocage	Dreuil Football	Le Titre Saily Flibeaucourt	Péronne	Gamaches
à Corbie	à Vers sur Selle	à Harondel	Roisel	Miannay Moyenneville
Corbie	Ailly sur Noye	Flixecourt	Saily Sailisel	Oisemont Templiers
Le Hamel	Cagny	Harondel	à Méaulte	
Querrieu	Gjsoaf	L'Etoile Avenir	Bray/Cerisy Ent.	
Villers Bretonneux	Salouel Saleux	Long	Marcelcave/Villers Br. 2 Ent.	
à Blangy Tronville			Méaulte	
Amiens Ac			à Plessier	
Amiens Af			Chaulnes/Marchélepot Ent.	
Blangy Tronville			Plessier/Hangest/Arvillers Ent.	
Rivery			Rosières	

QUALIFICATION pour le 2^{ème} Tour de Secteur :

Seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le samedi 8 NOVEMBRE 2025

- **Pour le secteur Vimeu**, le 1^{er} de chaque groupe et le meilleur 2^{ème} de groupe départagé à la jonglerie
- **Pour le secteur Ponthieu**, le 1^{er} de chaque groupe et les 2 meilleurs 2^{ème} de groupe départagés à la jonglerie
- **Pour les secteurs Amiénois et Santerre**, le 1^{er} de chaque groupe

REGLEMENT :

Toute équipe absente sera sanctionnée d'une amende de 50 €. Le règlement foot à 8 est totalement appliqué.

Chaque équipe pourra disposer de 12 joueurs pour l'ensemble des rencontres et devra présenter, dès son arrivée, la feuille de participation avec le nom du dirigeant responsable, des 12 joueurs (**licence conforme donc liste ou foot compagnon**).

Tout joueur dont **la licence ne serait pas conforme** ne pourra pas participer aux rencontres et un joueur ne peut participer que pour une et une seule équipe.

Un Rappel : autorisation de **4 joueurs mutés dont 1 hors période**.

ARBITRAGE :

Les rencontres seront dirigées par une des personnes dirigeantes d'un club ne jouant pas la rencontre ou par des jeunes joueurs (U14 à U18) du club recevant.

DIVERS :

Chaque équipe devra être accompagnée **d'un dirigeant responsable licencié, d'un dirigeant pouvant effectuer la fonction d'arbitre central** et chaque équipe devra se munir des équipements habituels, à savoir **2 jeux de maillot de couleur différente**, ballons, pharmacie, licence obligatoire.

DEROULEMENT du PLATEAU :

à 9 H 30 : Convocation des équipes et remise au responsable du District de la feuille de participation remplie

à 10 H 00 : * Vérification des licences par le responsable du District ou du Plateau

* Tirage de l'ordre des rencontres pour chaque équipe

* Début de l'épreuve de Jonglerie

La Jonglerie Pied (**Ballon au sol pour démarrer**) et Tête sera faite par toutes les équipes avant leur 1^{er} match et se déroulera conformément au règlement ci-dessous

Seul les Pieds et la tête seront autorisés pour la Jonglerie, toute autre surface du corps sera interdite.

a) il sera tenu compte au total des 8 meilleurs résultats sur les 12 participants de chaque équipe sur l'ensemble des contacts (tête et pied)

b) limitation à **30 contacts pieds** (gauche ou droit) et à **10 têtes** (un essai de rattrapage sera accordé si le maximum n'est pas atteint)

c) en cas d'égalité dans le total des contacts, les équipes seront départagées selon l'ordre ci dessous :

- 1) Addition au total des 8 meilleurs (tête et pied) : 1^{er}) le total du 9^{ème}
2^{ème}) le total du 10^{ème}
3^{ème}) le total du 11^{ème}
4^{ème}) le total du 12^{ème}

2) Tirage au sort

La compétition se déroulera sous la formule de CHAMPIONNAT

Plateau à 4 équipes : Chaque équipe effectuera donc **3 matchs de chacun 20 minutes** (un seul temps de jeu)

Horaire	Terrain 1	Terrain 2
10 H 30	A contre B	C contre D
11 H 00	A contre C	B contre D
11 H 30	B contre C	A contre D

Plateau à 3 équipes : Chaque équipe effectuera donc **2 matchs de chacun 30 minutes** (un seul temps de jeu)

Horaire	Terrain 1
10 H 30	A contre B
11 H 00	A contre C
11 H 30	B contre C

Respect impératif des horaires pour le bon déroulement de la matinée. **MERCI.**

CLASSEMENT :

Match Gagné : 3 pts - Match Nul : 1 pt - Match Perdu : 0 pt - Match Perdu par Pénalité ou Forfait : -1 pt

La jonglerie n'intervient qu'en fin de matinée pour départager les éventuelles égalités entre deux ou plusieurs équipes, conformément au règlement national.